

Le Mérydien

Le mensuel d'information des Mérysiens

N°174 • juin-juillet 2024



DU 1^{ER} AU 12 JUILLET 2024

Vacances actives avec Méry Plouz' !



**AUTORISATIONS
D'URBANISME**
Faites-les en ligne / p. 5



JEUNESSE
50€ pour des activités
sportives et culturelles
/ p. 6



AMERYCA
Le drapeau étoilé
a flotté sur le parc
du château / p. 8



NUISANCES SONORES
Respectons nos voisins !
/ p. 9

**MÉRY
S'ENFLAMME
POUR LES JEUX
OLYMPIQUES**
p. 12



1 & 2. Cross des écoles dans le parc du château. 24 mai

3 & 4. Le marché de Méry fête les mamans. 25 mai

5. Olympiades intercommunales à L'Isle-Adam. 2 juin

6. Commémoration de la Victoire de 1945, avec le Conseil Municipal des Jeunes et la classe Défense du collège. 8 mai

7, 8 & 9. Déjeuner d'été pour les seniors à La Luciole. 2 juin

10, 11 & 12. Vole Eddie, vole ! à La Luciole. 31 mai

13. Jean-Marc Luisada interprète les grandes musiques du cinéma à La Luciole. 8 juin



Dissolution... Et après ?



Le Président l'avait assuré : les élections européennes n'auraient pas de conséquence nationale... Le soir même, il annonçait la dissolution de l'Assemblée nationale.

Sa décision était, paraît-il, mûrie depuis plusieurs semaines. Mais il n'avait prévenu personne, ni son premier Ministre ni la présidente de l'Assemblée nationale !

L'apprenti sorcier aurait mieux fait de prendre le temps de la réflexion et de s'entourer de conseillers avisés pour mesurer la catastrophe annoncée. Et de nous épargner ses menaces de « guerre civile » si les Français ne lui accordaient pas une majorité à l'Assemblée. Qui avait ouvert la boîte de Pandore ?!

Le premier tour a confirmé la vague nationale d'extrême droite et l'efficacité de l'alliance du Front populaire, des bataillons de députés macronistes font leurs cartons. D'après les augures, le 7 juillet enverra des cohortes de députés Rassemblement national, mais aucune majorité absolue : une chambre « introuvable », réduite à des coalitions de circonstance, et des gouvernements suspendus à des motions de censure.

Retour à la Quatrième République et à la France ingouvernable. Merci monsieur le Président !

Ces législatives auront souligné la fracture entre élections nationales, déconnectées du terrain, et élections locales, pour une part abritées des débats qui agitent le microcosme parisien. Nous payons l'erreur d'avoir supprimé les députés-Maires, ces amortisseurs des poussées de fièvre politiques : ils étaient souvent réélus, non sur leur étiquette politique mais sur leur engagement local et leur proximité avec leurs électeurs.

Alors que la vie politique nationale s'annonce comme une succession de trous d'air (bonne chance à ceux qui devront faire voter à l'automne le budget d'austérité qui s'impose à la France !), le vrai socle de stabilité de notre pays repose sur ses milliers d'élus locaux, Maires, conseillers municipaux, conseillers départementaux qui, au quotidien, rendent des comptes à leurs populations et n'ont pas d'autre choix que de voter des budgets en équilibre.

Pierre-Edouard EON

Maire de Méry-sur-Oise
Vice-président du Conseil
départemental du Val-d'Oise



Mobilisation pour notre cadre de vie

Le 18 mai, **60 sacs, soit environ 600 kg de déchets de toute nature**, ont été ramassés par les 16 équipes réparties sur le territoire de notre commune pour l'opération *Nettoyons la nature* du printemps. Un grand merci à tous nos « commandos nettoyeurs », en particulier les familles avec leurs jeunes enfants et les Scouts venus en nombre, pour leur engagement citoyen à nos côtés.



Une belle histoire !

Pendant l'opération *Nettoyons la nature*, un de nos nettoyeurs a ramassé un déchet peu banal : une enveloppe contenant près de 1000 € ! Par miracle, le trésor a pu être restitué à ses propriétaires, deux jeunes mariés de Méry que le Maire avait unis le matin même, et qui avaient perdu l'enveloppe destinée à rémunérer le photographe de leur mariage. Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur !



Tous à la mer avec le CCAS !



Après le succès de nos premières journées à la mer l'an dernier, le CCAS vous propose deux sorties cet été, direction la Côte d'Opale et la Normandie. Deux cars emmèneront nos vacanciers d'un jour à Fort-Mahon (21 juillet) et Cabourg (25 août) pour des journées d'activités libres pendant lesquelles chacun pourra se baigner, lézarder au soleil sur la plage, construire des châteaux de sable ou se promener dans la station balnéaire. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents. Pique-nique et boisson ne sont pas fournis.

Départs à 8 h du parking de La Luciole, retour prévu vers 20 h 30. Tarif adultes 5 €, enfants 2 € (conseillé à partir de 3 ans). Inscriptions dans la limite des places disponibles auprès de ccas@merysuroise.fr ou 01 30 36 23 11 ou 01 30 36 23 25.



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!



Donner son sang sauve des vies

Merci aux 88 volontaires, dont 12 nouveaux donneurs, qui se sont mobilisés le 27 avril dernier pour la dernière collecte de sang à Méry ! L'Établissement français du sang organise sa prochaine collecte le jeudi 1^{er} août de 14 h 30 à 19 h à L'Intemporelle

Veillons sur les personnes fragiles

Pendant l'été, le CCAS veille sur les seniors de Méry et les personnes handicapées. En période de canicule, les personnes fragiles signalées seront régulièrement contactées par téléphone pour s'assurer de leur bonne santé. En cas d'absence de réponse, les personnes à joindre en cas d'urgence ou les intervenants à domicile seront prévenus afin de vérifier que tout va bien.

Si vous êtes concerné ou si vous avez connaissance de situations d'isolement dans votre voisinage, contactez le 01 30 36 23 00.

BIENVENUE

Assistante administrative et comptable



Pour des missions ponctuelles comme des collaborations régulières, **Audrey Luxin** propose aux entreprises un large éventail de services, à distance ou sur site : comptabilité (comptabilités générale et auxiliaire, trésorerie, préparation de la clôture annuelle), gestion administrative (accueil, gestion de l'agenda, préparation de réunions et d'événements, coordination de projets), préparation de la paie...

L.A. Gestion95 / 07 44 87 40 48 / la.gestion95@gmail.com



UEFA
EURO2024
GERMANY

EURO FOOT 2024

À fond derrière les Bleus !

Malgré des matches de préparation en demi-teinte et un démarrage poussif dans la compétition, l'équipe de France compte parmi les équipes favorites de l'Euro de foot 2024 accueilli par l'Allemagne. **La Ville retransmettra sur le grand écran de La Luciole les matches de l'équipe de France à partir des 8^{es} de finale jusqu'à la finale, le 14 juillet.** Venez nombreux, avec vos drapeaux et vos cornes de brume, soutenir nos Bleus !

Sportif mérysien à l'honneur



Région
Île de France



Sur proposition de la Municipalité, **Grégory Févé**, coureur chevronné du club d'athlétisme de Méry, a été sélectionné pour faire partie de la haie d'honneur des sportifs qui accueilleront le dernier relayeur valdoisien de la flamme olympique le 19 juillet. Cette journée historique du passage de la flamme dans notre département s'achèvera par une grande soirée festive, ouverte à tous, à l'hippodrome d'Enghien-Soisy-sous-Montmorency avec l'embrasement du chaudron Olympique et un grand feu d'artifice.

Pour Héloïse, the sky is the limit !

Où s'arrêtera sa course vers les sommets ?

Héloïse Adotevi pratique l'escalade avec talent depuis six ans au Block out de Cergy, puisqu'elle est championne du Val-d'Oise d'escalade de vitesse dans sa catégorie U14. En avril, elle a monté une marche en devenant **championne régionale** avant de représenter l'Île-de-France aux championnats de France de Troyes, les 25 et 26 mai. Trop forte !



Cet été, profitez de la plage de L'Isle-Adam



Les habitants de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts bénéficient de tarifs préférentiels pour profiter des

superbes installations balnéaires de la plage de L'Isle-Adam, sur présentation de leur carte d'adhérent individuelle (5 €) valable toute la saison. Vous pouvez vous procurer la carte directement à la plage, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité récente. Elle vous permet également d'accéder à une entrée coupe-file en période de forte affluence.

Tarifs CCVO3F : adultes (à partir de 14 ans) : 10 €, enfants (de 5 à 13 ans) : 6 €, enfants de moins de 5 ans : gratuit.
Plus d'infos sur ville-isle-adam.fr/ma-ville/ville-touristique/la-plage



Sous les ors du Sénat

Le 21 mai, élus et services de la Ville ont emmené dix élus du Conseil Municipal des Jeunes visiter le Sénat. Accueillis par **Daniel Fargeot**, sénateur du Val-d'Oise, ils ont parcouru le Palais du Luxembourg, accompagnés par un guide du Sénat qui leur a fait découvrir l'histoire de notre prestigieux « palais de la République ». Ils ont même pu assister aux débats d'une séance parlementaire. Une belle expérience citoyenne !

URBANISME / TRAVAUX



Toboggan à l'école Monmousseau

Depuis la fin avril, les petits écoliers de maternelle profitent d'un tout nouveau jeu de cour avec un toboggan. Un sol en copeaux d'écorce amortit les chutes pour éviter les bobos !

Aménagement des bords de l'Oise

Au pont d'Auvers, la Ville poursuit l'amélioration de l'aménagement des bords de l'Oise. La zone de stationnement, délimitée par des rondins de bois, a été refaite, deux nouvelles tables de pique-nique, deux poubelles et cinq bancs seront installés.



Rond-point du collège végétalisé

Les agents du services Espaces verts et voirie ont créé une jardinière pour végétaliser le rond-point avec des arbustes et des plantes vivaces.



Une fontaine d'eau potable au gymnase

Pendant les Jeux Olympiques, les athlètes et les spectateurs du Stade de France et de la piscine olympique boiront l'eau du SEDIF, grâce à des fontaines en libre-service installées sur les sites. Un exemplaire de cette fontaine, offert à Méry par le SEDIF, a été installé devant l'entrée du gymnase. Nos sportifs et nos collégiens peuvent désormais se désaltérer jusqu'à plus soif !

Autorisations d'urbanisme : faites-les en ligne

Désormais, les demandes d'autorisations d'urbanisme et leur instruction se font prioritairement de manière dématérialisée via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme. Il est cependant toujours possible de les déposer en version papier au service Urbanisme ou à la Mairie, ou de les adresser par courrier. Les dossiers (déclaration préalable de travaux, permis de construire...) sont à déposer sur <https://oisetroisforets.geosphere.fr/guichet-unique>.

Comment ça marche ?

→ Pour les particuliers :

créez votre compte et remplissez le(s) formulaire(s) en ligne. Vous pouvez ajouter les pièces jointes nécessaires à l'instruction de vos dossiers : photos plans, coupes...

→ Pour les professionnels :

créez votre compte partenaire auprès de la CCV03F et remplissez les Cerfas directement en ligne.



Le mot de l'élue

Laurence Barthelemy
Maire adjointe,
déléguée à l'Enfance
et aux Affaires scolaires

« Comme chaque année, de nombreuses manifestations sont organisées par les groupes scolaires de Méry. L'école élémentaire de Vaux a été la première à lancer la saison des festivités à La Luciole et ce fut un grand succès. Un joli thème, des chansons rythmées, une chorale juste, des saynètes très drôles et une équipe encadrante au top. Bravo à eux ! Merci aux équipes enseignantes, aux parents et aux élèves pour leur implication dans les spectacles et kermesses des écoles qui sont toujours des moments privilégiés de partage. »



PASS MÉRY

Profitez-en pour votre enfant

Votre enfant est né en 2010 ou en 2011 ? Il aimerait pratiquer une activité sportive ou culturelle à Méry ? La Municipalité lui offre le Pass Méry, d'une valeur de 50 €, pour financer l'adhésion à une association culturelle ou sportive mérysienne ou acheter des places de cinéma ou de spectacle à La Luciole.

Renseignements sur
www.merysuroise.fr ou
auprès du coordinateur
jeunesse au 06 10 43 58 35.



La flamme embrase Pablo Neruda

Le 24 mai, c'était au tour de l'école Pablo Neruda de célébrer les Jeux Olympiques, à l'initiative de la direction de l'Éducation nationale du Val-d'Oise. Une superbe flamme, presque plus belle que la vraie, créée par la classe de SEGPA du collège Nicolas Flamel de Pontoise, est passée de main en main parmi les enfants habillés aux cinq couleurs des anneaux olympiques. Un beau moment d'enthousiasme pour écoliers et enseignants, qui restera pour tous un grand souvenir.



Les Jeux au temps de la Grèce antique

Du 27 au 30 mai, les classes des écoles élémentaires ont vécu à l'heure des premiers Jeux Olympiques, ceux de l'Antiquité. **Raphaël Simao**, notre médiateur culturel de la Micro-Folie, leur a raconté le déroulement des premiers Jeux, le concours de trompette du premier jour, les épreuves sportives bien différentes de celles d'aujourd'hui... Un représentant du comité régional de lutte les a ensuite initiés aux techniques de son sport ancestral, la lutte : saisir son adversaire, le déstabiliser et le plaquer au sol. À ne reproduire sous aucun prétexte à la récréation !



Vaux fait son show

Le 14 mai, les enfants des classes élémentaires de l'école de Vaux (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) ont enfin pu présenter leur spectacle, minutieusement préparé et répété, à leurs familles qui avaient envahi les gradins de La Luciole. Une comédie musicale, **Je veux apprendre** sur le thème des droits de l'enfant, qui a conquis des parents attendris et admiratifs.



MÉRY S'ANIM

La pluie n'a pas gâché la fête des enfants

Merci aux équipes d'animation de la Ville qui ont rivalisé d'imagination pour proposer, le 1^{er} juin, aux enfants et à leurs parents une après-midi joyeuse autour des jeux d'hier et d'aujourd'hui. Le soleil n'est pas venu jouer ? Tant pis pour lui !



MÉDIATHÈQUE

Tous livres dehors !

Cet été, nos médiathécaires renouent avec les « Bibs de rue » et invitent petits et grands à des séances de lecture en plein air et de découverte de leur sélection de livres pour les vacances. Parents, enfants, assistantes maternelles, profitez de ces rencontres pour dénicher un passionnant roman, dévorer une bande dessinée à l'ombre d'un arbre, rester suspendus aux lèvres d'une conteuse d'histoire. Ne manquez pas ces rendez-vous de l'imagination et du plaisir de lire !

Les mercredis 3, 17 et 31 juillet à l'aire de jeux de Vaux et les 10 et 24 juillet au plateau sportif de la gare de 10 h à 11 h 30.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

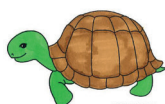
As du volant !

En cette année Olympique, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont voulu proposer à leurs camarades un projet sportif inter-écoles : **Méry Physik**. L'idée ? Organiser un tournoi sportif pour permettre à tous les élèves des écoles élémentaires de se rencontrer le temps de la pause méridienne, dans un esprit convivial et de fair-play. Après avoir choisi le sport, le badminton et déterminé les règles du tournoi, ils ont assuré la promotion de leur projet auprès de toutes les écoles. Merci à nos jeunes élus pour leur initiative, soutenue par l'ensemble des équipes d'animation de la Ville.



GÉNÉRATION 2024

Une boussole pour les maternelles



Du 1^{er} au 5 juillet, les classes de maternelles seront accueillies à Méry Plouze par les équipes d'animation de la Ville pour une initiation à la course d'orientation. Aidés par la tortue Frankly, ils apprendront à trouver la bonne direction en passant des épreuves adaptées à leur âge. Sauront-ils trouver le Nord ?

Ameryca

PARC DU CHÂTEAU

Ameryca, le
drapeau étoilé
a flotté sur Méry...



LA MAIRIE VOUS RÉPOND

Pourquoi notre cimetière n'est-il pas mieux entretenu ?

Nous sommes régulièrement l'objet de messages de la part de Mérysiens concernant l'entretien insuffisant du cimetière par les services de la Ville. Voici quelques éléments de réponse.



Il est important d'abord de rappeler que l'entretien du cimetière qui incombe à la Ville est celui des parties communes (allées, espaces verts, murs de clôture...) mais **pas celui des tombes et de leurs abords immédiats qui doit être assuré par les familles titulaires des concessions**. Or, de nombreuses tombes ne sont jamais nettoyées, notamment en raison de l'éloignement géographique des familles des défunts. Elles sont aussi parfois laissées à l'abandon malgré les relances de la Ville, ce qui permet à la végétation de proliférer et entraîne la dégradation des monuments funéraires. La Ville est donc régulièrement conduite à reprendre les concessions manifestement abandonnées, mais la procédure est très longue et peut s'étendre sur plusieurs années.

Rappelons ensuite que les jardiniers ont, depuis 2022, **interdiction d'utiliser des pesticides chimiques dans les cimetières**. Auparavant, l'utilisation de ces pesticides très efficaces avait un effet immédiat et radical sur les herbes folles, permettant facilement de restituer un aspect « propre » au cimetière. Désormais, les « mauvaises herbes » doivent être binées à la main par les jardiniers pour être éliminées. C'est à la fois beaucoup plus difficile et moins efficace.

Enfin, les périodes récentes alternant pluies et chaleurs ont été propices au développement de la végétation sur l'ensemble des espaces verts de la commune, cimetière inclus. Notre équipe de jardiniers a donc, à cette époque, un travail considérable qui limite sa capacité à intervenir sur un site en particulier.

Pour autant, le cimetière est un espace public particulier, qui invite au respect des défunts et nous comprenons bien sûr les réactions des familles lorsqu'elles éprouvent une impression de négligence.

Nous avons donc d'abord sensibilisé nos jardiniers à la nécessité de veiller à l'entretien régulier du cimetière. Et nous avons par ailleurs pris plusieurs dispositions :

- En 2023, le mur latéral du cimetière a été reconstruit, dans le respect des techniques traditionnelles (pierre naturelle et enduit à la chaux), sur la partie qui s'était effondrée. L'autre partie, qui présente des désordres sérieux liés à l'humidité, sera traitée en 2024, de même que le mur de façade principal qui présente aussi de nombreux désordres.
- À l'entrée du cimetière, où nous avons dû abattre un bel arbre ancien mais malade, la Ville a créé un espace de repos végétalisé qui n'existait pas, avec des bancs pour permettre aux personnes fréquentant le cimetière, souvent âgées, de se poser.
- Au printemps, nous avons sollicité le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) pour élaborer un projet d'aménagement du cimetière visant à le végétaliser davantage et à l'embellir tout en imaginant des solutions facilitant son entretien. Ce projet de « déminéralisation » et de paysagement doit aussi permettre de réduire l'effet îlot de chaleur de notre cimetière actuel, trop minéral, en période de températures élevées. Le CAUE doit nous présenter son projet avant les grandes vacances de l'été pour une mise en œuvre en 2025, avec des plantations dès cet automne.

**Sortie nature**

Dans le cadre des Sorties nature en Val-d'Oise, l'association **À l'écoute de la nature** vous propose un jeu de l'oie géant sur le site de la forêt de Maubuisson. Une façon ludique d'aborder les sujets

liés au développement durable, à l'eau, à la biodiversité et aux sports de nature.

Samedi 27 juillet, de 14 h à 17 h,

maximum 20 participants.

Inscriptions sur sortienature.valdoise.fr.

Le savez-vous ?

Chaque année, le Conseil départemental organise d'avril à novembre 140 animations gratuites à la découverte des espaces naturels du Val-d'Oise : faune et flore, géologie, culture et patrimoine, sport nature... Le tout en lien avec la mise en valeur et la protection du patrimoine naturel. Vous pouvez télécharger la brochure des sorties nature sur sortienature.valdoise.fr.

NUISANCES SONORES

**Respectons la tranquillité de nos voisins**

Au printemps comme en été, nombreux sont les jardiniers et bricoleurs qui s'adonnent à leurs loisirs et réalisent des travaux en plein air ou fenêtres ouvertes, en particulier le week-end ou les jours fériés. Mais le Code de la santé publique est clair : **« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage »**. L'usage des outillages bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, ponceuses...) est donc strictement encadré par un arrêté préfectoral, pour préserver la tranquillité de tous :

- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h

Alors, pour ne pas perturber grasses matinées, déjeuners en terrasse et siestes dominicales, et vous épargner les conflits de voisinage inutiles, pensez à respecter ces horaires !

Le savez-vous ?

En cas de plainte, les contrevenants qui ne respectent pas les horaires de l'arrêté préfectoral et occasionnent des nuisances pour le voisinage s'exposent à une amende de 68 euros.

Du 1^{er} au 12/07
de 15 h à 18 h 30
→ **Méry Plouz'**
Parc du château

Mercredi 3/07 à 20 h
→ **Conseil Municipal**
L'Intemporelle

Mercredis 3, 17 et 31/07
de 10 h à 11 h 30
→ **Bib' de rue**
Aire de jeux de Vaux

Mercredis 10 et 24/07
de 10 h à 11 h 30
→ **Bib' de rue**
Plateau sportif de la gare

Samedi 13/07
à partir de 18 h
→ **Fête nationale**
Parc du château

Vendredi 19/07
à partir de 11 h
→ **Journée de la flamme olympique**
Place de la mairie et berges de l'Oise

Dimanche 21/07
→ **Sortie à la mer : Fort-Mahon**
Organisée par le CCAS

Judi 1^{er}/08
de 14 h 30 à 19 h
→ **Don de sang**
L'Intemporelle

Dimanche 25/08
→ **Sortie à la mer : Cabourg**
Organisée par le CCAS

Mardi 27/08
→ **Cinéma en plein air Eddy, the eagle**
Parc du château

Dimanche 30/08 à 11 h
→ **Commémoration de la Libération de Méry**
Place Joliot Curie

Dimanche 08/09
de 10 h à 17 h
→ **Forum des Associations**
Gymnase et salle des sports

Fête nationale



Rendez-vous samedi 13 juillet à partir de 18 heures, dans le parc du château, pour partager animations musicales, pique-nique sur les pelouses, bal populaire, distribution de lampions. Et, bien sûr, à la nuit tombée, le feu d'artifice magique sur les bassins du parc !
Restauration sur place. Entrée libre. Pour éviter les problèmes de stationnement, venez à pied ou à vélo.

CULTURE



Nach

La chanteuse Nach a de qui tenir ! De son vrai nom Anna Chedid, elle est la plus jeune des quatre enfants de Louis Chedid et la sœur de Matthieu, le célèbre « M ». Auteur-compositeur-interprète de ses chansons, Nach vient de sortir son troisième album, **Peau neuve**, qu'elle présente en tournée pendant les festivals de l'été avant de s'arrêter à La Luciole. Sans hésiter, venez faire connaissance avec Nach !

Concert assis. Tarif : 25 € / Réduit : 20 € / Abonnés : 15 € / Billets en vente à la Fnac ou Fnac.com

MÉRY PLOUZ'



Comme chaque année, les services de la Ville et les associations proposent aux familles une trentaine d'activités sportives et ludiques. Pendant deux semaines, enfants et familles pourront pratiquer gratuitement des activités en plein air dans le parc du château : canoë sur le grand bassin, grimpe d'arbres, kart à pédales, mais aussi découverte de nombreux sports par nos associations et des initiations

handisport : foot béquille, handbike et volley assis. Sans oublier l'incontournable ventrigrisse et les activités culturelles et de loisirs (coin lecture, jeux de société, ateliers musicaux, magie, maquillage...).

Du 1^{er} au 12 juillet, de 15 h à 18 h 30, dans le parc du château. Entrée libre. Coin buvette et restauration sucrée.
Les 1^{er}, 2, 4 et 5 juillet, les créneaux jusqu'à 16 h sont réservés aux enfants des écoles de Méry.

Bonbons, chocolats glacés...

Pour la troisième année, la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) vous propose la dernière semaine d'août **Des toiles dans les étoiles**, un cycle gratuit de cinéma en plein air sur six communes.

À Méry, mardi 27 août, la projection du film **Eddy, the eagle** dans le parc du château vous plongera dans l'incroyable aventure vraie d'un Anglais, rêvant depuis son enfance de participer aux Jeux Olympiques et qui se retrouve sauteur à ski aux Jeux de Calgary en 1976. Pensez à apporter votre transat et votre plaid !



Les autres films du cycle **Des toiles dans les étoiles** :

- **Samedi 24 août** : Parmain / **Tempête** / Stade Jacques Hunaut
- **Mercredi 28 août** : Presles / **Les trois mousquetaires** / Stade André Thaveau
- **Judi 29 août** : Mériel / **Chat va barder** / Parc du Château blanc
- **Vendredi 30 août** : Villers Adam / **Le livre de la jungle** / Place de la Mairie
- **Samedi 31 août** : L'Isle Adam / **L'ascension** / La plage de L'Isle-Adam

CINÉMA DU 3 AU 16 JUILLET

■ enfants ■ jeunes ■ interdit aux moins de 12 ans ■ tout public ■ événement ■ coup de cœur de La Luciole



Mystère sur la colline aux gâteaux (1 h 10)
Mercredi 3 juillet 15 h
Samedi 6 juillet 14 h 30
tarif famille
Mardi 9 juillet 14 h 30



La Petite Vadrouille (1 h 36)
Mercredi 3 juillet 18 h 15
Judi 4 juillet 14 h 30
Thé-Ciné



Furiosa : une saga Mad Max (2 h 28)
Mercredi 3 juillet 20 h 45
Mardi 9 juillet 17 h



Vice-Versa 2 (1 h 36)
Mercredi 10 juillet 14 h 30
Judi 11 juillet 17 h
Vendredi 12 juillet 14 h 30
Samedi 13 juillet 14 h 30
Dimanche 14 juillet 14 h 30
Mardi 16 juillet 14 h 30
tarif famille



Le Comte de Monte-Cristo (2 h 58)
Mercredi 10 juillet 17 h
Judi 11 juillet 20 h 30
Vendredi 12 juillet 17 h
Samedi 13 juillet 20 h 30
Dimanche 14 juillet 17 h
Mardi 16 juillet 20 h 30



Paradis Paris (1 h 30)
Judi 11 juillet 14 h 30
Mardi 16 juillet 17 h



Les Guetteurs (1 h 42)
Vendredi 12 juillet 20 h 30
Samedi 13 juillet 17 h
Interdit - 12 ans

« Chantage à la Maison médicale » : les mensonges toxiques de l'opposition

Dans le dernier Mérydien, le groupe d'opposition *Engagé.e.s pour Méry* a publié une tribune intitulée « *Chantage à la maison médicale* », déformant la réalité en affirmant que la Ville a dû céder au chantage des médecins pour le financement de leur secrétariat médical.

Nos opposants savent qu'il n'en est rien : ce sujet a fait l'objet d'une délibération en conseil municipal, nous donnant l'occasion d'expliquer la situation et d'en débattre en toute transparence. Leur tribune a suscité chez les deux médecins visés une réaction d'indignation qui nous invite à rétablir la vérité.

Car si l'expression des tribunes du Mérydien se doit d'être libre, nous n'envisageons pas de laisser les élus de l'opposition colporter des mensonges sur le compte de l'équipe municipale et du Maire.

Rappelons ici que l'opposition municipale, qui ne connaît pas le dossier de la maison de santé sur lequel nous avons travaillé un an et demi avec les professionnels de santé de Méry et leurs organisations professionnelles, préconise de recruter des médecins salariés (aux 35 heures donc !), des assistants médicaux et... un personnel d'accueil et de soutien administratif pour les médecins.

Au passage, il faudrait qu'ils expliquent quel traitement ils réserveraient à nos médecins libéraux, qui travaillent au minimum 60 heures par semaine et suivent chacun 2000 patients en moyenne. Car l'ARS leur confirmera que la cohabitation entre les deux régimes de médecine dans un même lieu est déconseillée. Et que l'équilibre financier d'un centre médical fonctionnant avec des médecins salariés est pure chimère.

Faisons court pour ne pas donner plus d'importance qu'ils n'en méritent à nos opposants qui s'efforcent de faire feu de tout bois sans craindre d'être malhonnêtes.

À la suite du départ en début d'année d'un médecin de notre Maison de Santé, nous avons rencontré les deux médecins avec lesquels il partageait les frais d'une secrétaire. Ceux-ci nous ont interrogés pour savoir si nous envisagerions de prendre en charge la quote-part de secrétariat du partant, eux-mêmes continuant bien sûr à acquitter leurs parts, en attendant qu'un nouveau médecin nous rejoigne et participe à son tour aux frais de secrétariat. Considérant que l'offre d'un secrétariat partagé pouvait constituer un élément d'attractivité pour le recrutement d'un futur nouveau médecin, nous sommes donc convenus de cette prise en charge d'un tiers par la Ville, pour nous donner toutes les cartes pour l'avenir.

Pas un instant les médecins n'ont exercé le moindre chantage, ce qui nous aurait dissuadé de poursuivre la discussion. Car tout est faux dans cette lamentable tribune : la « convocation » du Maire par les médecins, leur « exigence » de participation financière aux frais de secrétariat et, surtout, la « menace de leur départ », ce fameux chantage. L'auteur de la tribune a-t-il seulement eu l'honnêteté de se rapprocher des médecins qu'il met en cause ? Bien sûr que non !

Cédant à la mode des « fake news » pour susciter une polémique stérile, l'opposition municipale se livre à des manœuvres qui ne peuvent que contribuer à décrédibiliser la parole des élus. Quelle bassesse, venant d'élus qui aspirent un jour à la gouvernance de notre commune et le répètent à l'envi !

Ensemble, réussir Méry ! - Groupe de la majorité municipale

Un p'tit truc en plus

Comme plus de 5 millions de spectateurs vous avez sans doute, comme nous, été conquis par le film « *Un p'tit truc en plus* » du réalisateur et acteur Artus. Un film simple, drôle et plein d'émotion qui nous plonge dans la vie d'un groupe de jeunes adultes en situation de handicap.

Ce film réussit à nous donner le sourire avec ses dialogues truculents, ses situations burlesques et par la spontanéité de ses acteurs eux-mêmes porteurs d'un handicap.

Film au grand cœur qui prend le parti de rire avec les personnes handicapées et non de rire à leurs dépens, sa vision nous amène à réfléchir sur la place que notre société donne aux personnes porteuses d'un handicap physique, mental ou cognitif.

Depuis 2005 la loi oblige les collectivités, administrations et entreprises à rendre leurs locaux accessibles à tous. Mis à part dans les équipements neufs le retard est important, tout comme l'est le retard sur l'obligation d'embauche à minima de personnes en situation de handicap dans les entreprises et administrations.

Et à Méry où en sommes-nous ? Si des progrès ont été faits notamment pour se rendre à l'accueil de la mairie il reste encore beaucoup à faire pour rendre notre ville plus inclusive. Que ce soit pour faciliter les déplacements dans la ville, obtenir des logements adaptés ou rendre les démarches administratives « faciles à lire et à comprendre ».

Sur ce sujet nous réclamons depuis notre installation au Conseil Municipal en 2020 la création d'une commission handicap qui associerait élus, associations, commerçants et bien entendu toutes les personnes concernées. Maintes fois promise par le Maire, cette commission n'a, à notre connaissance, jamais été mise en place. Puisse cette tribune servir à quelque chose.

Groupe « Engagé.e.s pour Méry »

Fermetures estivales

✳ **Mairie** : les samedis, du 13 juillet au 24 août inclus.

✳ **Service Urbanisme** : du 6 au 19 août inclus.

✳ **Crèche multi-accueil de La Luciole** : du vendredi 26 juillet au soir au lundi 26 août inclus. Réouverture le mardi 27 août.

✳ **Crèche familiale Les Coquelicots** : du vendredi 2 août au soir au vendredi 23 août inclus. Réouverture le lundi 26 août.

✳ **Accueils de loisirs maternel et élémentaire** : jeudi 15, vendredi 16 et vendredi 30 août.

✳ **Accueil de loisirs adolescents** : du 29 juillet jusqu'à la fin des vacances d'été. Réouverture le mercredi 4 septembre.

✳ **Médiathèque** : du 4 au 19 août. Réouverture le 20 août.

✳ **La Luciole** : du 15 juillet au 26 août. Réouverture le 27 août.

✳ **La Micro-Folie** : fermée tout l'été.

✳ **Permanence juridique** : pas de permanence de notre avocate en juillet et en août.

✳ **Boulangerie** : trois semaines en août.

✳ **La Poste** : ouverte tout l'été, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.

CARNET

AVRIL

Ils sont arrivés

Raphaël SIMONDET, Emir SEKERCI, Ézékiel MBONANI, Anays LAPADAT, Kheira JERBI, Ayoub AALIM, Inayah DIOMANDE, Neyan SELVAKUMAR, Beatriz CASTRO RIBEIRO, Louisa ALLES, Bella BORRAZEIRO, Sofia BODEAN, Roméo TORRUBIA LOPEZ MARY

Ils se sont dit « oui »

João BARROS CERQUEIRA et Laurie AUBERT
Eric HAMEL et Rosemary TIA
Pascal BAUVAL et Laurence VIGNERON

Ils nous ont quittés

Jean FLORENTIN
Jacqueline BINAND, épouse RAULIN
Georgette PLU, veuve GRARE



MÉRY S'ENFLAMME POUR LES JEUX OLYMPIQUES !

Le 19 juillet, la flamme Olympique passe par Méry. À l'occasion de cet événement historique, nous vous attendons nombreux pour une journée d'activités sportives et ludiques, sur la place de la mairie et sur les bords de l'Oise. Et, bien sûr, pour accueillir la flamme !

DE 11 H À 17 H

Village Olympique sur la place de la mairie

Restauration sur place à partir de 11 h

EN CONTINU :

- **Rocher d'escalade** de 8 m (à partir de 3 ans)
- **Parkour** : initiation à des figures acrobatiques sur des modules
- **Basket freestyle** : show et initiation
- **Basket fauteuil** : initiation à la discipline paralympique

EN ALTERNANCE TOUTES LES HEURES, avec des champions du monde du collectif Le Cercle :

- **Foot freestyle** : show, duels, initiation au freestyle
- **Break dance** : show et initiation

12 H, 14 H ET 15 H 30 : trampoline show et initiation (atelier d'une heure)

13 H ET 15 H : Batucada de l'association Tympanzé

13 H 30 : DÉPART DU CORTÈGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE DE LA MAIRIE EN DIRECTION D'AUVERS

16 H 50 : DÉPART DU DÉFILÉ VERS LES BORDS DE L'OISE

DE 17 H À 22 H

Sur les bords de l'Oise au pont d'Auvers

DE 17 H À 20 H :

- **Animations de la Micro-Folie** : peinture sur le motif
- **Animations de la Médiathèque** :
 - Coin lecture et jeux de société
 - Time line : placez les torches olympiques dans le temps
 - Atelier collage « *Qu'est-ce qui allume votre flamme ?* »
- **Balades sur l'Oise** en canoë avec Val d'Oise Aventures
- **Pétanque**

À PARTIR DE 20 H : QUINQUETTE AU BORD DE L'OISE

Profitez de la douceur d'une soirée sur les rives de l'Oise et dansez sur des reprises soul, blues, jazz et pop avec « Flaming soul », un duo guitare-voix.

Restauration sur place.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION DIFFICILES EN CENTRE-VILLE, VENEZ À PIED OU EN VÉLO !

Pour des raisons de sécurité, le stationnement sera interdit à partir du mercredi 17 juillet 16 h jusqu'au vendredi 19 juillet à 16 h :

- **Avenue Marcel Perrin**, depuis les rues de L'Isle-Adam et de Pontoise jusqu'au pont d'Auvers-sur-Oise,
- **Rue Copin** (pour permettre le passage des véhicules de secours et d'incendie),
- **Place Frédéric Joliot-Curie** (jusqu'au 19 juillet à 20 h),
- **Parking des bords de l'Oise** au pont d'Auvers,
- **Rue Courtil Bajou**, sur les places réservées aux bus scolaires (jusqu'au 22 juillet à 15 h).

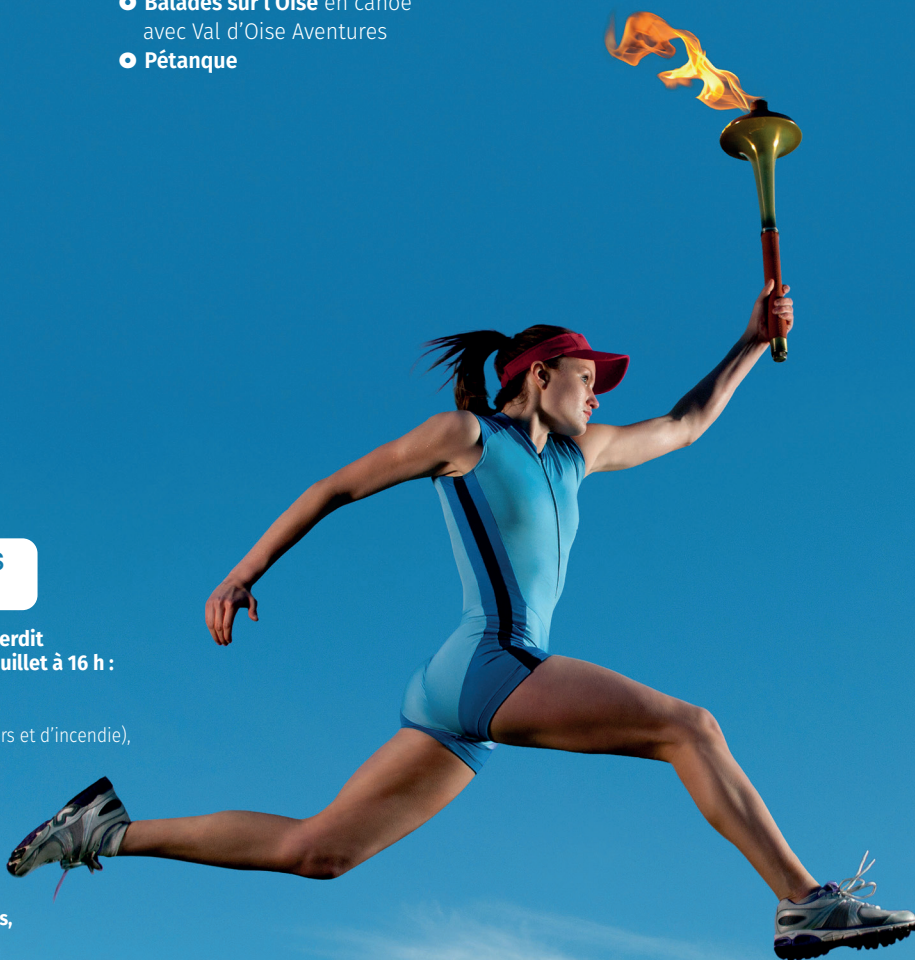
Le parking situé rue Courtil Bajou derrière la Gendarmerie sera en revanche ouvert.

Tout véhicule stationné aux endroits et aux périodes indiqués, considéré comme gênant, risquera la mise en fourrière.

La circulation sera interdite vendredi 19 juillet de 11 h 30 à 16 h :

- **Avenue Marcel Perrin**, depuis les rues de L'Isle-Adam et de Pontoise jusqu'au pont d'Auvers. Pour rejoindre Auvers, il faudra donc passer par le pont de Mériel vers Butry.
 - **Rue des Écoles**, depuis la rue Victor Hugo jusqu'à l'avenue Marcel Perrin.
- La rue Copin sera ouverte à la circulation dans le sens rue des Écoles vers la rue de Pontoise.

ATTENTION : CES DISPOSITIONS SONT SUSCEPTIBLES DE CHANGEMENT, PENSEZ À CONSULTER NOTRE PAGE FACEBOOK, NOTRE SITE INTERNET OU NOTRE APPLICATION MOBILE !



En partenariat avec

**val
d'oise**
le département